

La météo du CHSCT (de l'UL)

Novembre 2022

CHSCT décalé du 13 octobre 2022

Nous avons refusé de siéger le 13 octobre 2022. Caprice de notre part ? Mauvais temps sur Metz ?



Non, simplement, trop c'est trop : après avoir demandé plusieurs fois d'avoir les documents 15 jours avant (comme le stipule le règlement) et ce pour faire notre travail correctement et étudier correctement les dossiers, nous n'étions pas entendu-es. Depuis, après ce coup d'éclat, nous avons les documents en temps et en heure ! Pourvu que ça dure !

Ça caille dans mon bureau !

Le 20 octobre nous étions en GT afin de discuter du plan de sobriété de l'université. Le point sera mis au vote du CHSCT du 24 novembre.



Personnellement on trouve que ça caille dans nos bureaux en ce moment, il va falloir investir et s'équiper de plaids pour tenir l'hiver. Il est à noter que la volonté de la Présidente est de ne pas aller vers des mesures qui déportent les charges collectives sur les charges des personnels ou étudiant-es. Qu'en sera-t-il des nouvelles directives ministérielles ?? N'hésitez pas à nous faire remonter vos questions pour le CHSCT du 24 novembre.

Attention ça pique !

On nous a présenté une nouvelle procédure relative au risque lié à l'exposition aux piqûres de tique. Même si nous reconnaissons la qualité du document, il n'en reste pas moins que, si celui-ci n'est pas suivi d'une formation ou de réunion d'information, il ne sera qu'un document de plus dans un tiroir que personne n'ira relire avec les années. Nous avons donc voté contre car pour nous, il manque la partie de formation/déploiement. De plus l'université est dotée d'un laboratoire CITIQUE



(<https://www.citique.fr/>) qui effectue la traçabilité et les tests sur les tiques ayant été retirées. Pourquoi ne pas inciter les personnes à y envoyer leur tique afin de faire avancer la science et la recherche à l'université ?

Suivi des préconisations

Après d'âpres discussions sur le sujet, nous avons obtenu d'avoir un suivi des préconisations effectuées lors des visites du CHSCT ! Ce qui nous semblait logique, non ? Bon, soyons positifs : nous allons pouvoir retravailler sur les préconisations !



Amiante, vous avez dit amiante ?

Cela faisait longtemps qu'on voulait en parler : les DTA (Document technique amiante).



Saviez-vous que vous pouvez le demander à votre STS de site, ce DTA ? C'est une obligation de l'établissement. Vous voulez savoir s'il y a de l'amiante dans votre bâtiment ? Allez sur l'Ent -> Documents administratifs -> Patrimoine immobilier (DPI) -> Informations amiante.

Il y en a ? Pas de panique ! Ce n'est pas parce que votre bâtiment en contient que c'est dangereux. Souvent cela se trouve dans la colle (sol, plafond) et tant qu'il n'y a pas de trou et qu'on ne fait pas de travaux, ça va. Et si vous avez des doutes, n'hésitez pas à mettre une entrée dans le registre santé et sécurité au travail !

Travaux IUT Brabois : sacré chantier !

Challenge intéressant : comment faire des travaux tout en continuant l'activité et en assurant une sécurité maximum pour tous les personnels et étudiant-es ? Bon, on commence par le début : faire respecter les barrières et sens interdit mis en place. Euh... cela ne va pas de soi ? Non, apparemment. On rajoute là-dessus des problèmes d'évacuation de déchets et on a un tableau d'ensemble. Rappels des règles de sécurité élémentaire à tout le monde pour commencer... Au prochain épisode.



Les absents ont toujours tort !

Le DRH nous a présenté un document permettant de préparer le retour à l'emploi. Même si nous saluons le travail de la DRH et que la procédure a le mérite d'exister, nous pensons qu'elle ne peut fonctionner que dans le cas où elle est faite de façon bienveillante par les responsables et malheureusement, nous pensons que cela peut être la porte ouverte à certains responsables pour évincer des personnes dont ils souhaiteraient se débarrasser.



Rendez-vous manqué

Les inspecteurs du ministère ont mené leur inspection à l'université au mois de mai. Ceux-ci devaient présenter leur rapport lors de la séance du 13 octobre qui n'a pas pu se tenir. Notre rendez-vous et sa présentation sont donc reportés à la rentrée 2023 dans le nouveau format de la formation spécialisée. À suivre...

